

# Gynécologie et obstétrique

Chef de service : Dr. Sophie DEFERT  
Cadre supérieur de santé : Mme Martine POUCHULU  
Cadre(s) de santé : M. Frédéric ABAD

Gynécologie, Obstétrique

Site Layné - Maternité 2° etage



## Contacter le service

### Prise de RDV - Consultations

- > 05 58 05 11 43
- > Pour une urgence : 05 58 05 11 47
- > Email : [gynecologie-obstetrique@ch-mdm.fr](mailto:gynecologie-obstetrique@ch-mdm.fr)

### Joindre une maman en maternité

- > 05 58 05 10 10 (et demandez la chambre)



## Activités

Activités de consultations

> En savoir plus

**Ce service assure également :**

> En savoir plus

**Secteur hospitalisation maternité**

> En savoir plus

---

## Accueil

### VISITE EN PÉRIODE COVID

Le 2ème parent est autorisé auprès de la maman et du bébé 24h/24 durant le séjour en maternité.  
Une seule visite de la fratrie du nouveau-né sera acceptée pendant le séjour.



***Vous attendez un enfant, vous projetez d'accoucher à la maternité du centre hospitalier de Mont de Marsan, vous trouverez les réponses aux questions que vous vous posez en cliquant sur le lien : ["J'attends un enfant"](#)***

Dans le service gynécologie et obstétrique du centre hospitalier de Mont de Marsan, vous serez accueillie en salle de naissances à toute heure du jour et de la nuit :

- ▶ en journée, vous vous rendez directement au niveau des salles d'accouchement au 1<sup>er</sup> étage (même entrée que les consultations de gynécologie-obstétrique),
- ▶ la nuit, vous vous présentez aux urgences générales qui vous dirigeront vers les salles d'accouchement.

Le dossier de prise en charge sécurité sociale de l'accouchement et du séjour en maternité est constitué pendant la grossesse, auprès du bureau des admissions :

- ▶ soit à l'occasion d'une consultation prénatale ou d'une séance de préparation à l'accouchement,
- ▶ soit lors de la consultation d'anesthésie du 7<sup>e</sup> mois,
- ▶ au plus tard au 9<sup>e</sup> mois, lors des consultations sage-femme.

Vous présentez votre carte d'identité, votre carte de sécurité sociale à jour, votre carte de mutuelle.

Lors de l'admission pour accouchement, la personne accompagnant la future maman se rend au bureau des admissions pour les formalités administratives.

Le futur père peut rester autant qu'il le souhaite auprès de sa compagne pendant le temps de l'accouchement. Un lit d'appoint est mis ensuite à sa disposition en maternité dans les chambres particulières. Ce service est facturé.

Les repas de l'accompagnant sont pris exclusivement au self ou à la cafétéria de l'hôpital.

Les enfants ou les personnes mineures ne peuvent rester la nuit, auprès de la maman ou de la future maman en maternité.

### Les visites

Il n'y a pas de limitation horaire pour le papa :

- ▶ salle d'accouchement : une seule personne est autorisée 24H sur 24 pour accompagner la future maman,
- ▶ maternité-hospitalisation : les visites sont autorisées de 14h à 21h.



Attention : tout visiteur, enfant ou adulte présentant des signes d'infection (toux, rhume ou fièvre...) ne doit pas entrer dans le service

## VOIR AUSSI

 Préparer son séjour

## Equipe médicale

- ▶ **Dr. Edibo Jipsy AHOGNIMETCHE** - Gynécologue Obstétricien - PAA
- ▶ **Dr. Alexandra BRUNETEAUX** - Gynécologie Obstétrique
- ▶ **Dr. Sophie DEFERT** - Gynécologue obstétricien
- ▶ **Dr. Anton Catalin IACOB** - Gynécologue Obstétricien
- ▶ **Dr. Pascal KO-KIVOK-YUN** - Gynécologue obstétricien
- ▶ **Dr. Marie PERRISSIN FABERT** - Gynécologue Médicale - Ass. Spécialiste
- ▶ **Dr. Cécilia RIEDL** - Gynécologue Obstétricien
- ▶ **Dr. Lucie VITSE** - Gynécologue obstétricien

## Consultations

> En savoir plus

## Savoir-faire

**Maternité labellisée « Amie des bébés » depuis 2006**

> En savoir plus

**Accouchement et accueil du bébé**

> En savoir plus

**Allaitement maternel**

> En savoir plus

**Maternité : l'Haptonomie ou le lien par le toucher**

> En savoir plus

## DOCUMENTS UTILES

Le service de Gynécologie - Obstétrique dispose de livrets d'informations destinés à vous accompagner.

[Toutes les informations pour votre grossesse](#)

[Charte d'accueil et d'accompagnement du nouveau-né et de sa famille](#)

[Votre trousseau](#)

[Comment bien démarrer votre allaitement](#)

[Le peau à peau](#)

[Unité Kangourou](#)

[“Cododo” : partager un lit avec bébé en toute sécurité](#)

[Conseil pour le retour au domicile - Allaitement](#)

[Conseil pour le retour au domicile - Biberon](#)

## LIENS UTILES

### *Jumeaux ou grossesses multiples :*

[www.jumeaux-et-plus.asso.fr](http://www.jumeaux-et-plus.asso.fr) 

### *Allaitement maternel*

[www.coordination-allaitement.org](http://www.coordination-allaitement.org) 

[www.lllfrance.org](http://www.lllfrance.org) 

### *Guide de l'allaitement :*

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) 

### *Aide aux parents*

[www.sosprema.com](http://www.sosprema.com) 

[www.sosbebe.org](http://www.sosbebe.org) 

Alloparentsbébé n° vert 0800 00 3456

### *Professionnels*

[www.reseauperinat-aquitaine.fr](http://www.reseauperinat-aquitaine.fr) 

[www.ordre-sages-femmes.fr](http://www.ordre-sages-femmes.fr) 

[www.cnsf.asso.fr](http://www.cnsf.asso.fr) 

[www.cngof.asso.fr](http://www.cngof.asso.fr)  (CNGOF- Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français à voir notamment les fiches d'informations aux patientes)

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/nos-services/annuaire-des-services-384.html>